

### Vos besoins

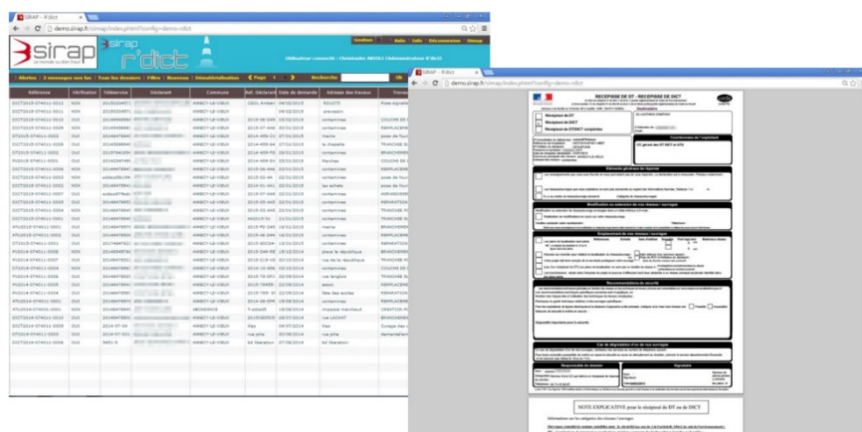
- Automatiser la réponse aux DT, DICT, ATU en tant qu'exploitant de réseaux.
- Répondre aux demandes d'occupation du domaine public.

### Nos solutions

- Mise à disposition d'un logiciel web permettant de gérer de façon dématérialisée les procédures entre le déclarant, la collectivité exploitante de réseau et gestionnaire de la voirie.

### Le logiciel permet :

- Récupération des demandes générées sur réseaux-et-canalisation.ineris.fr ou création des dossiers de DT et DICT à partir des dossiers dématérialisés transmis au format XML
- Stockage des documents PDF accompagnant chaque dossier et récupération des coordonnées des travaux
- Gestion des délais et des alertes pour permettre un contrôle et une sécurité des réponses dans les délais de rigueur



### La politique proposée par l'ATD16



- Mise en œuvre d'un logiciel web couplé au SIG de l'ATD16
- Administration, hébergement, sauvegarde applicative
- Support et formation utilisateurs
- Vectorisation ou mise en conformité des données réseaux exploités (appuis ponctuels)
- Accompagnement à la déclaration des ouvrages sur le guichet unique
- Pour les adhérents à l'assistance juridique, proposition d'accompagnement sur les modèles d'arrêtés juridiques relatif à la voirie

Des questions sur la politique Géo16 DICT ? [Contactez-nous !](#)